



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Pour faciliter l'accès à l'hôpital Pourtalès

Création de trois places « dépose minute »

La Section des infrastructures et des énergies de la Ville de Neuchâtel va engager ces prochains jours des travaux destinés à faciliter le dépôt de personnes se rendant à l'hôpital Pourtalès. Il s'agit d'aménager à l'est de l'arrêt de bus trois places pour la dépose rapide de passagers.

Ces travaux, devisés à 41'000 francs et qui prendront une dizaine de jours, doivent permettre le dépôt de visiteurs en évitant les files d'attente qui engorgent par moment l'entrée du parking de l'hôpital.

Le nouvel aménagement, prévu en partie sur le large trottoir devant l'hôpital, n'aura aucun impact sur la circulation et l'arrêt des bus. Des contrôles seront effectués pour assurer le respect du fonctionnement du « dépose minute » sur ces nouvelles places.

La Direction des infrastructures et énergies saisit cette occasion pour rappeler que, lorsque le parking de l'hôpital est engorgé, les visiteurs en voiture peuvent utiliser celui de la Maladière, situé à quelques centaines de mètres.

Neuchâtel, le 2 juin 2015

Direction des infrastructures et énergies

Renseignements complémentaires:

Pascal Sandoz, directeur des infrastructures,
tél. 032 717 72 00

Antoine Benacloche, ingénieur communal,
tél. 032 717 76 12,
Courriel : antoine.benacloche@ne.ch